

Pour le Congrès du Parti socialiste genevois du 23 mars 2019

Rapport d'activité succinct : « Liens entre le PSG et le PSS » :

1. Le 6 octobre 2018 s'est tenu le Congrès du PSG qui a renouvelé ses instances et élu un nouveau Comité directeur attribuant le mandat de responsable du suivi des liens du PSG avec le PSS au camarade Michel Zimmermann :
2. Le 11 août 2018, le PSS convoque son Congrès bisannuel pour le 1^{er} et le 2 décembre 2018 à Brugg/AG en transmettant les invitations aux sections de même qu'une première version du « papier de position » : Nouveau concept économique : Notre économie (proposition pour une économie durable 2019-2029) ;
3. Le 31 octobre 2018, après que les sections ont désigné leurs délégué-e-s pour le Congrès, le PSS leur fait parvenir les invitations nominales accompagnées du « papier de position » ;
4. À partir de ce moment, avec l'appui de la présidente de la CoSec, Helena de Freitas, et du secrétariat, le camarade Zimmermann a pris l'initiative d'organiser une rencontre de discussion pour celles et ceux des délégué-e-s des diverses sections regroupées au sein du PSG qui le souhaitaient. Cette initiative a donné lieu à un début de polémique liée au fait, qu'en effet, les délégué-e-s aux congrès du PSS détiennent leur mandat de délégué-e-s de leurs sections et sont, par conséquent, censé-e-s n'avoir de discussion pour, le cas échéant, représenter une prise de position sur l'un ou l'autre objet du Congrès du PSS que dans le cadre strict et restreint des assemblées de leurs sections respectives. Ce qui est parfaitement exact et s'entend. Cependant, si malgré cela, une rencontre a été librement proposée aux délégué-e-s, organisée et maintenue, il faut rappeler ici que ce ne fut en aucun cas pour qu'une quelconque « nouvelle instance illégitime et anti-statutaire » ne se constitue, et encore moins pour tenter « d'unifier » les délégué-e-s sur une quelconque « position commune » qui aurait pu aller à l'encontre de positions dûment arrêtées dans le sillage des discussions menées dans le cadre indépendant de chaque section. Non, cette rencontre, limitée à un échange, a été maintenue pour permettre de faire remonter des informations, entendre, le cas échéant, des prises de positions décidées dans les sections, prendre connaissance, le cas échéant, d'amendements que l'une ou l'autre section aurait pu faire remonter à la *Geschäftsleitung*, promouvoir, le cas échéant, le soutien d'autres délégué-e-s à des amendements « genevois » librement déposés et, surtout, offrir aux camarades élu-e-s pour la première fois dans leurs sections respectives pour participer à un Congrès du PSS, la possibilité, en termes de formation, de pouvoir poser des questions et accéder à un contenu pédagogique, voire historiographique.
5. Le samedi 24 novembre, neuf jours après le dernier délai pour le dépôt d'amendements sur le papier de position « Notre économie », une réunion qui a rassemblé une dizaine de délégué-e-s genevois-e-s, parmi lesquel-le-s plusieurs camarades qui se rendaient pour la première fois à un congrès, s'est tenue dans le local du PSG (rue des Voisins) ;
6. Le 1^{er} et le 2 décembre à Brugg, le Congrès du PSS a eu, avant tout, et indépendamment des discussions sur le papier de position « Notre économie », pour objectif de reconduire l'équipe de Direction du camarade Christian Levrat à la tête du PSS et d'élire Ada Marra en lieu et place de Géraldine Savary à l'un des postes de la vice-présidence. À l'heure où ce rapport succinct est rédigé (13 mars 2019), il est piquant de relever que dans son rapport introductif, le camarade Levrat, se félicitant du compromis fédéral RFFA, a, en substance, lancé à la cantonade : « la balle est maintenant dans le camp des sections dans les cantons

pour combattre et modérer les appétits, en termes de sous-enchères fiscales, des partis de droites qui ne manqueront pas de se saisir du cadre posé par le compromis adopté aux Chambres pour chercher à imposer des taux inacceptables... ». Le texte d'orientation « Notre économie » a très largement été adopté, et d'autant plus facilement qu'il n'apportait rien de nouveau au Programme, in extenso, du PSS (2010-2030) adopté lors du Congrès de Lausanne (2010).

7. Lors de la préparation de l'Assemblée de délégué-e-s du 3 Mars convoquée à Goldau, le camarade Zimmermann a eu l'occasion de se rendre compte d'un « gros couac » administratif. En effet, alors que le Secrétariat du PSG, à la suite du Congrès du 6 octobre à Meyrin, a transmis l'organigramme et la liste des nouveaux élus, notamment des délégué-e-s du PSG aux AdD du PSS, force a été de constater que les nouveaux arrivants (nouvelles arrivantes) n'avaient pas reçu leurs invitations. Après moult échanges téléphoniques avec Berne, et des courriers et attestations délivrés par le Secrétariat, l'Administration bernoise du PSS a corrigé ses listes et, enfin, officiellement (dans les papiers) reconnu le mandat de Président du PSG nouvellement élu du camarade Deshusses, et celui de responsable des liens entre le PSG et le PSS du camarade Zimmermann.
8. L'Assemblée des délégué-e-s du PSS à Goldau a essentiellement eu pour objectif de lancer la campagne électorale aux fédérales de l'automne 2019 en lançant l'initiative « 10% ». Lors de la Conférence de coordination (CoCo du 2 mars), le camarade Zimmermann, porteur de mandat pour Kaya Pawlowska (femmes socialiste et délégué-e-s au Comité d'organisation pour la Grève des femmes du 14 juin), a rapporté et détaillé le mandat à lui confié. Lors de la plénière (AdD), depuis la tribune, c'est la camarade Camille, en remplacement de la camarade Valérie, qui a brillamment rapporté sur le même objet.

Fait à Versoix, le 13 mars 2019

Michel Zimmermann